

Assemblée générale ordinaire du 14 mai 2025

mercredi 14 mai 2025 • 10:00 - 11:00 | Assemblée générale

Participants

P Présent A Absent E Excusé O Online

SF	Sabrina Froidevaux	Administratrice	s.froidevaux@casse-noisettes.ch	P
CM	Cédric Michaux	Vice-président	michaux.cedric@gmail.com	P
AK	Aurélien Kolly	Co-Président	aurelien.kolly@hotmail.com	P
FD	Floriane De Mallac-L'Homme	Membre du Comité	floriane.lhomme@gmail.com	P
JJ	Joëlle Jaquet	Co-Présidente	joellejaquet@bluewin.ch	P
LD	Laurence Defferrard	Directrice adjointe	l.defferrard@casse-noisettes.ch	P
NB	Nicolas Bonvin	Membre du Comité	info@nicolasbonvin.ch	P
AJ	Aurélien Jenni	Membre du Comité	pierraz.jenni@gmail.com	P

1 Salutations - informations

Préambule

La Direction et le Comité ont décidé de mettre en œuvre l'Assemblée générale annuelle 2025 par voie de circulation conformément à l'art. 15 lit. b des statuts de l'association.

A cet effet, un courrier informatif précisant l'ordre du jour de l'assemblée générale ainsi qu'un bulletin de vote ont été distribués par la Direction dans les boîtes aux lettres des enfants fréquentant la crèche.

Tous les documents nécessaires aux prises de décisions ont été mis à disposition des membres sur le site internet de la crèche.


Le délai de réponse a finalement été fixé au 10.05.2024.

A la date fixée, 28 bulletins de vote ont été retournés à la Direction et ont été pris en compte. A titre informatif, 216 bulletins ont été envoyés.

La convocation ainsi que son contenu ont fait l'objet de remarques positives de la part des parents.

2 PV du 15.05.2024

Le procès-verbal de l'AG ordinaire du 15 mai 2024 a été mis à disposition sur le site internet de la Crèche et n'apporte pas de remarques, commentaires ou corrections.

Conformément aux bulletins rentrés, le procès-verbal de l'AG ordinaire du 15 mai 2024 est accepté avec remerciements à son auteure. 

3 Rapport annuel 2024

Le rapport annuel 2024 a été mis à disposition des membres de l'association sur le site internet de la crèche.


Plusieurs retours positifs ont été formulés à propos de l'établissement du rapport qui était parfaitement documenté. Nous remercions son auteure pour sa rédaction.

4 Comptes 2024

Il n'y a eu aucune question ou commentaire par rapport aux comptes de l'année 2024. Ces informations sont contenues dans le rapport annuel 2024, qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

Les comptes ont été mis à disposition des membres sur le site internet de la crèche ainsi que le rapport de l'organe de révision pour l'exercice 2024.

Sur cette base, les membres de l'association ont été invités à procéder à l'approbation des comptes et à donner décharge au Comité.

Conformément aux bulletins rentrés, les comptes ont été approuvés à l'unanimité et la décharge a été donnée au Comité. 

5 Budget 2025

Pour rappel, le budget 2025 a été présenté aux membres de l'Association Glâne et Région début septembre 2024. Aussi, celui-ci est déjà réalisé dans le courant du mois de juillet 2024. Il a été approuvé par le Comité en séance du 20 août 2024.

Comme pour les comptes, Mme Sabrina Froidevaux n'a pas fait de commentaire. Elle souligne que cette année, le budget a de nouveau été calculé avec un taux de fréquentation de 100%. Cette information ainsi que tous les chiffres sont inscrits dans le rapport annuel 2024, qui fait partie intégrante du présent procès-verbal et n'ont suscités aucune question ou commentaire.

6 Élection de la Présidence et membres du Comité

Au terme de cet exercice 2024, Madame Laurie Giroud-Pochon et Madame Caroline Gachet ont présenté leur démission. Nous les remercions vivement pour leur engagement.

Se présentent comme Co-Présidents :

- Madame Joëlle Jaquet, Co-présidente
- Monsieur Aurélien Kolly, Co-président

Se présente comme vice-président :


- Monsieur Cédric Michaud

Se représentent et présente comme membre du Comité et se mettent à disposition pour un nouveau mandat :

- Monsieur Nicolas Bonvin
- Monsieur Floriane De Mallac
- Madame Aurélie Jenni, nouvelle membre

Comme de coutume, deux représentants des Communes glânoises sont invités aux comités avec voix consultative :

- Mme Murielle Jaquier-Eltschinger
- Mme Laetitia Reynaud

Conformément aux bulletins rentrés, les Co-Présidents, le vice-Président ainsi que les membres du Comité sont élus à l'unanimité. 

7 Nomination de l'organe de révision

Le mandat de l'organe de révision est également renouvelé chaque année.

Il est proposé de prolonger celui confié à la fiduciaire Marc Gobet SA, installée à Romont.

L'organe de révision, soit la fiduciaire Marc Gobet SA, est élue à l'unanimité des bulletins rentrés. 

8 Divers

Le comité tient à remercier la Direction de la Crèche ainsi que tous les collaborateurs pour l'excellent travail effectué tout au long de l'année.

Comme toujours, tout est mis en oeuvre pour assurer un accueil de qualité, avec des professionnels formés, dans un cadre ludique et enchanteur. Des professionnels passionnés et bienveillants, partagent leur fantaisie, ont toujours des idées nouvelles et des challenges à relever.

Le comité remercie également les membres de l'Association, qui ont participé activement à cette Assemblée générale ordinaire.



Aurélien Kolly
Co-Président



Joëlle Jaquet
Co-Présidente